



PREAVIS MUNICIPAL No 26-04

Sainte-Croix, le 2 février 2026
Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

Rénovation des routes forestières du Mont de Baulmes, à Dominique et du Saut de l'Eau

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Objet du préavis

Le présent préavis porte sur la rénovation de la route du Mont de Baulmes, de la route à Dominique et du chemin du Saut de l'Eau.

II. Préambule

La Commune de Sainte-Croix possède un réseau de chemins forestiers étendu. Ceux-ci sont composés majoritairement de chemins gravelés et de chemins en enrobé bitumineux.

Malgré un entretien régulier, ces chemins ont subi des dégradations dues au temps, au climat ainsi qu'à l'évolution des pratiques forestières et agricoles. Ils ne sont ainsi plus toujours adaptés aux exploitations actuelles utilisant des engins et véhicules plus larges et plus lourds qu'auparavant.

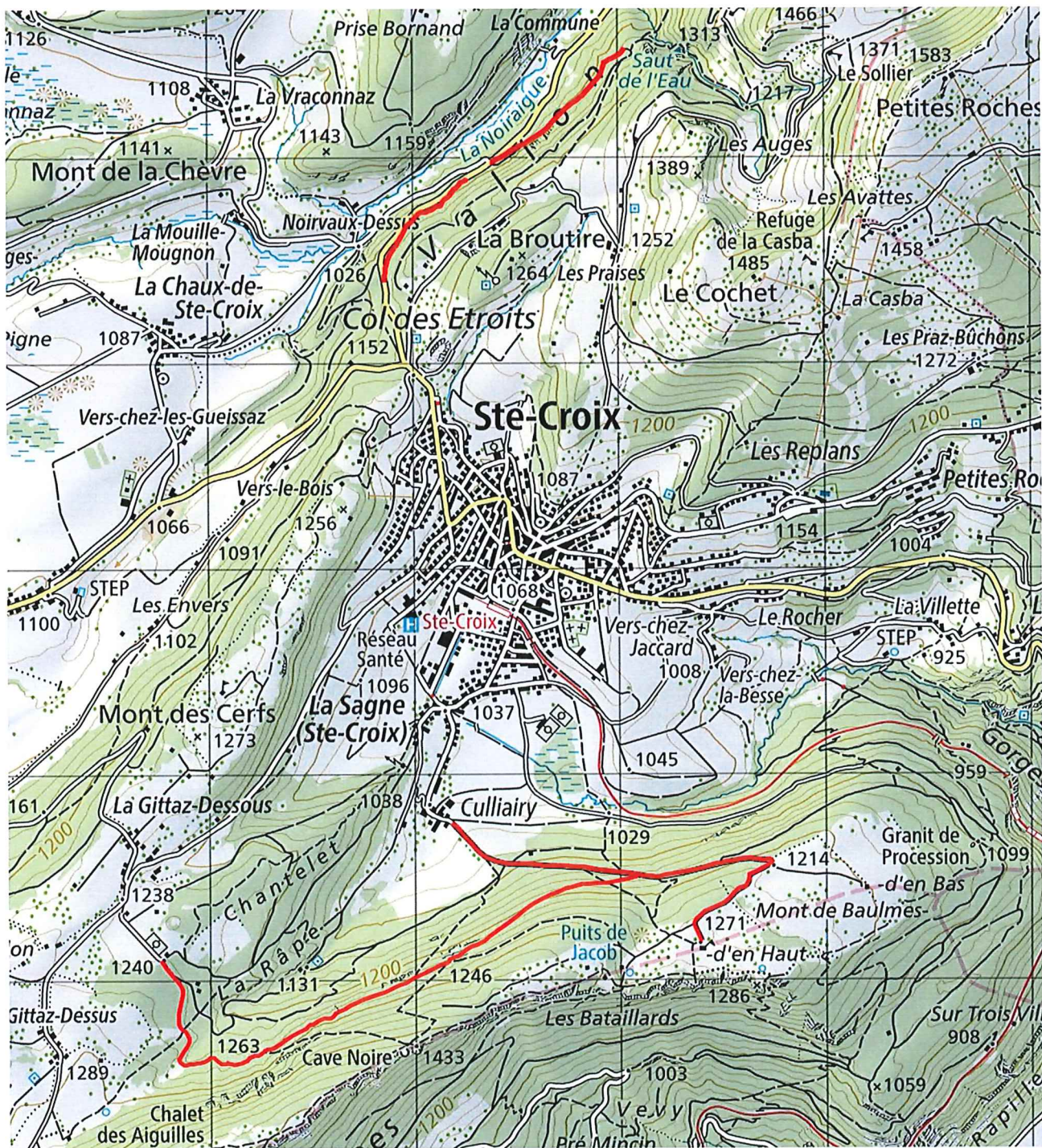
Le bureau d'ingénieurs ILEX a finalisé en 2022 l'établissement d'une analyse générale de la desserte forestière du 7^{ème} arrondissement forestier, permettant de dresser un état des lieux à un instant T et de proposer une planification ainsi qu'une priorisation des travaux à prévoir pour les années à venir.

Dans le cadre de cette analyse, l'intégralité des chemins a été parcourue et les principaux défauts ont été relevés. Différentes mesures de rénovation ont ensuite été recommandées et ont fait l'objet d'une validation de principe par la Direction générale de l'environnement - Division Inspection Cantonale des Forêts (DGE-FORET) pour la possibilité de demande de subventionnement de celles-ci. Le but étant de garder cette desserte fonctionnelle et pérenniser l'exploitation forestière dans la Commune.

III. Projet

Après la rénovation de la route de l'Onglette en 2021, la Commune souhaite poursuivre la réalisation des mesures d'amélioration de ses infrastructures forestières et ainsi démarrer une nouvelle étape de projets d'ouvrages prioritaires. Celle-ci comprendra les mesures suivantes :

- Rénovation et élargissement de la route du Mont de Baulmes ;
- Rénovation et élargissement de la route à Dominique ;
- Rénovation et élargissement de la route du Saut de l'Eau.



Localisation des tronçons de routes forestières rénovées, guichet cartographique du Canton de Vaud

IV. Descriptif des travaux

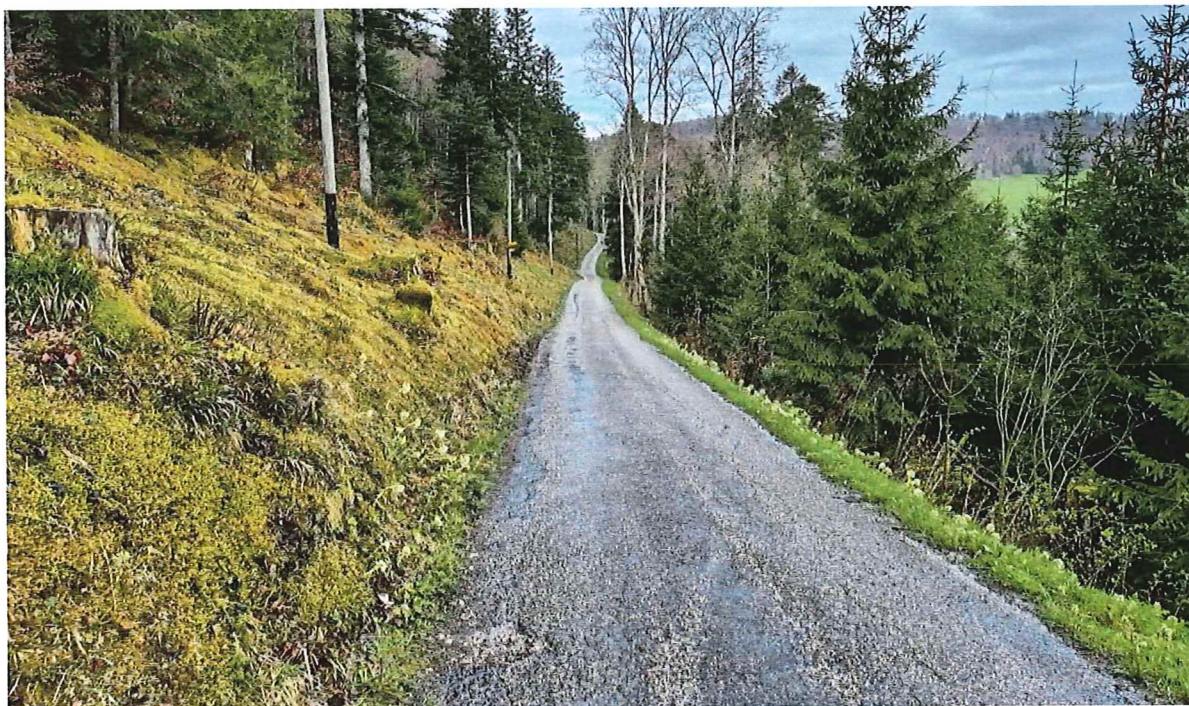
1. Rénovation et élargissement de la route du Mont de Baulmes

D'une longueur de 2'250 m, la route du Mont de Baulmes est revêtue d'enrobé bitumineux. Ce chemin est une desserte mixte. Elle est utilisée pour l'exploitation agricole et forestière permettant l'accès à près de 120 ha de forêts et 80 ha de pâturages boisés ainsi qu'au restaurant du Mont de Baulmes. Ce dernier concentre l'essentiel du trafic durant la saison estivale.

Ce chemin a été en partie taillé dans la roche avec, par endroits, une largeur ne permettant plus d'assurer un gabarit suffisant pour la circulation des camions et engins utilisés pour l'exploitation forestière moderne. Du fait de la présence d'un revêtement en enrobé bitumineux, une analyse de la superstructure et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) a été réalisée par un bureau spécialisé.

Des carottages ont été effectués sur ce chemin par le bureau Infralab et ont révélé les résultats suivants :

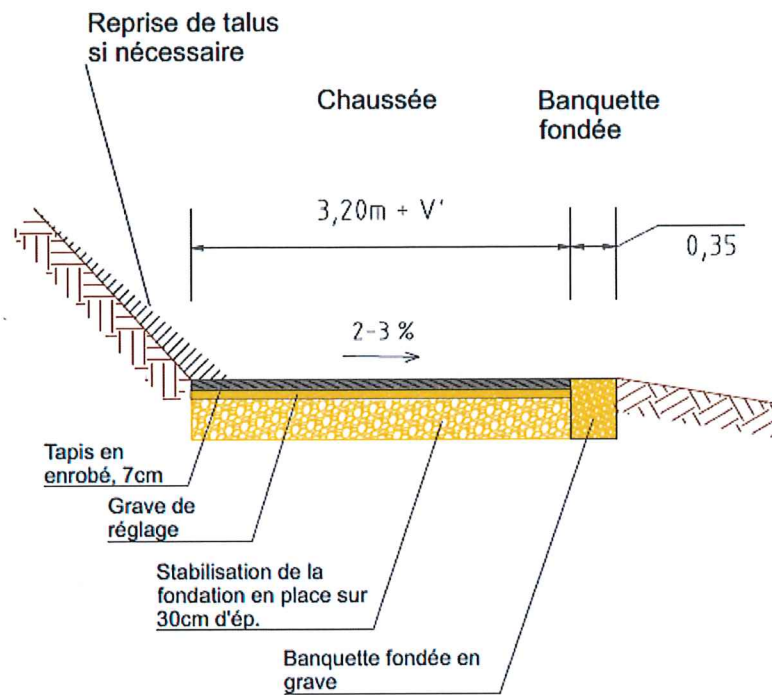
- Le revêtement actuel en enrobé bitumineux présente une épaisseur moyenne d'environ 6 cm et des taux élevés de HAP nécessitant une mise en décharge spécialisée.
- La couche de fondation présente une épaisseur faible de l'ordre de 7 à 12 cm et une sensibilité à l'eau (donc au gel) mesurée comme élevée à très élevée. Son renforcement est donc préconisé.



Vue sur un tronçon du chemin nécessitant un élargissement ainsi qu'une mesure de soutènement, llex 04.2024

L'ensemble des travaux nécessaires sur ce chemin sont les suivants :

- reprises ponctuelles de talus amont, avec valorisation in-situ au maximum des matériaux extraits, et élargissement du coffre de la route afin de garantir le gabarit routier selon les standards pour les chemins agricoles et forestiers ;
- enlèvement et traitement des enrobés bitumineux pollués en décharge spécialisée ;
- renforcement de la superstructure existante du chemin par stabilisation de liants hydrauliques (mélange chaux-ciment) de la couche de fondation ;
- pose d'un nouveau revêtement en enrobé bitumineux.



Profil type de la route du Mont de Baulmes, Illex, 04.2025



Exemple de secteur nécessitant une reprise de talus, Illex, 04.2024

2. Rénovation et élargissement de la route à Dominique

D'une longueur de 3'050 m, le chemin forestier de la route à Dominique est constitué d'un revêtement en matériaux gravelés. Ce chemin est une desserte d'utilité forestière et permet de desservir une surface de près de 90 ha de forêts de production.

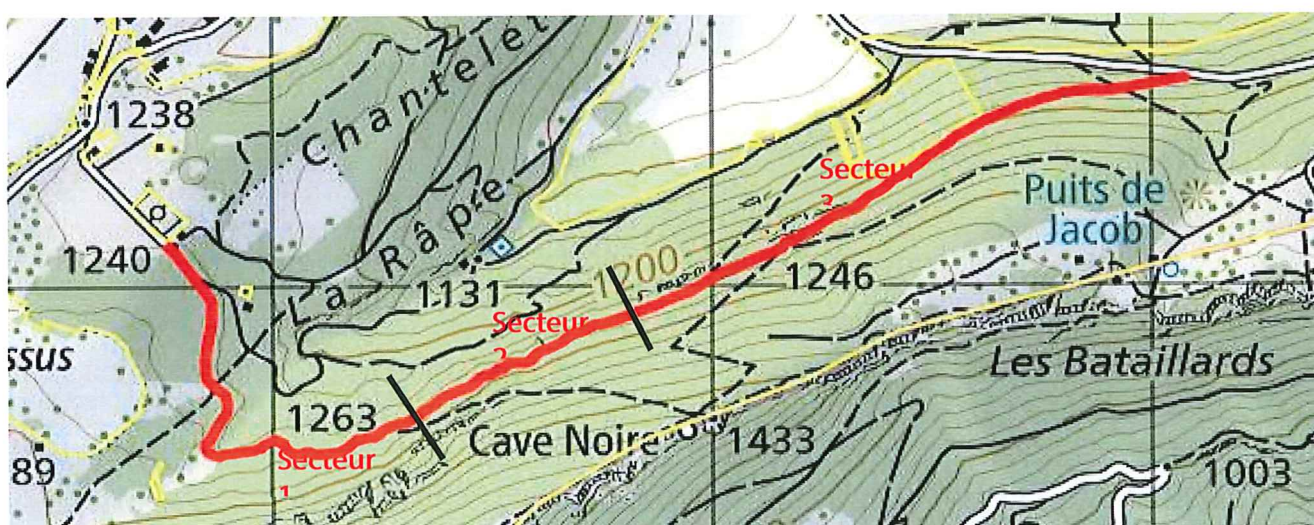
Ce chemin a été taillé dans la roche avec, à certains endroits, un fruit amont trop droit ne permettant plus d'assurer un gabarit suffisant pour les camions, notamment dans les secteurs en courbe. Certains secteurs de roche nécessiteront également un assainissement sécuritaire.

De plus, ce chemin ne dispose pas de place à bois permettant le tri et la mise en tas des grumes lors des coupes. Deux places seront créées à cet effet, réparties sur la totalité du tronçon.

L'ensemble des travaux nécessaires sur ce chemin sont les suivants :

- reprises ponctuelles de talus rocheux amont, avec valorisation in-situ au maximum des matériaux extraits, et élargissement du coffre de la route afin de garantir le gabarit routier selon les standards pour les chemins forestiers ;
- mesure de stabilisation d'une zone d'éboulis de surface via la création d'un muret en enrochements ;
- remise en forme de la surface de roulement et aménagement de mesures de gestion de l'eau de ruissellement.

Du fait de l'ampleur du projet, le détail des mesures a été séparé en trois tronçons en fonction de la nature des travaux à réaliser sur la roche et les talus amonts.

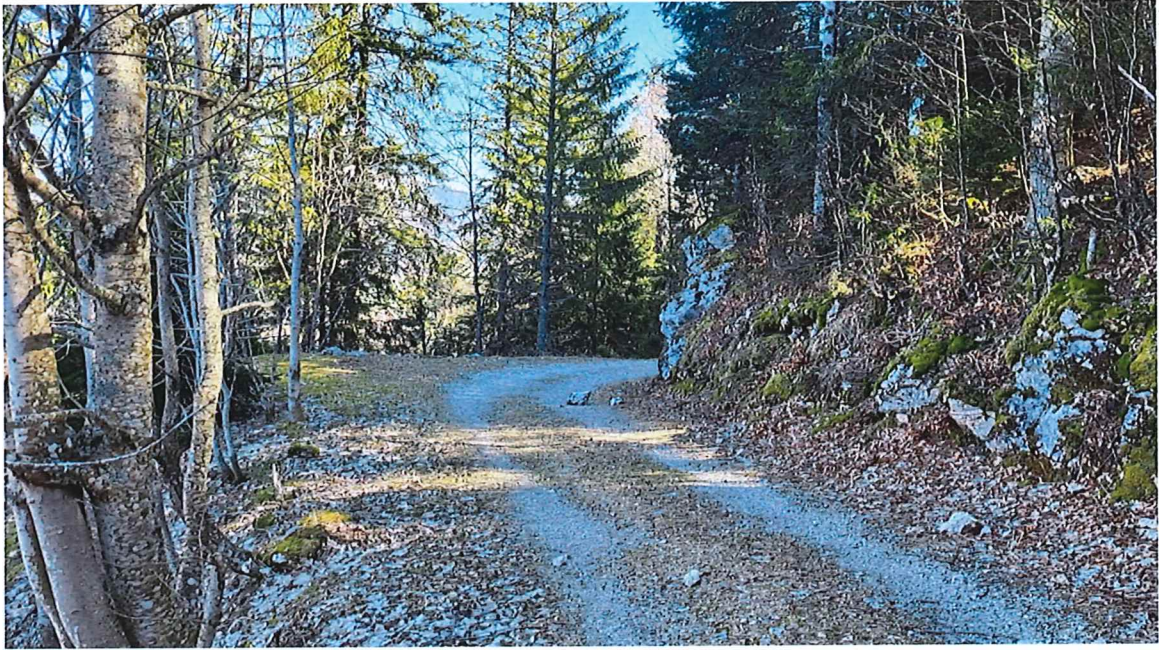


Carte indicative de la route à Dominique et des secteurs définis pour l'avant-projet de rénovation, guichet cartographique du Canton de Vaud

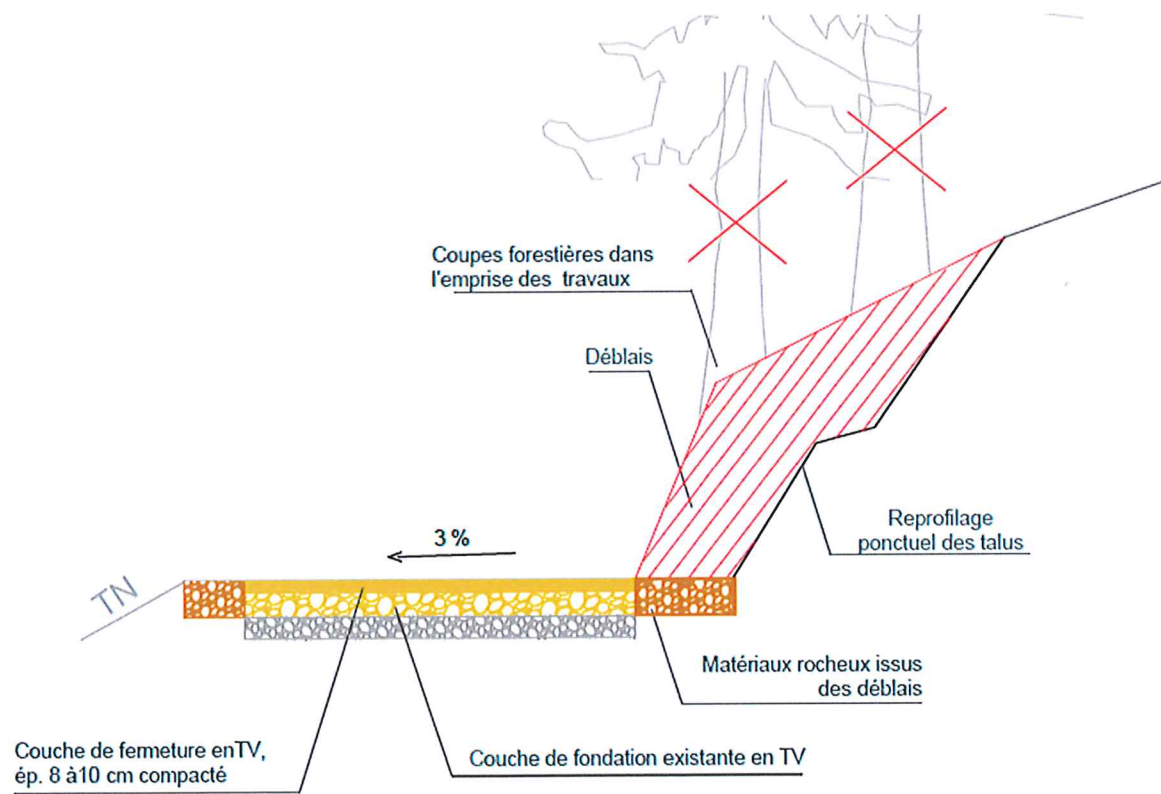
Tronçon du secteur 2



Zone d'éboulis nécessitant une mesure de lutte contre l'érosion superficielle; Illex-04.2024

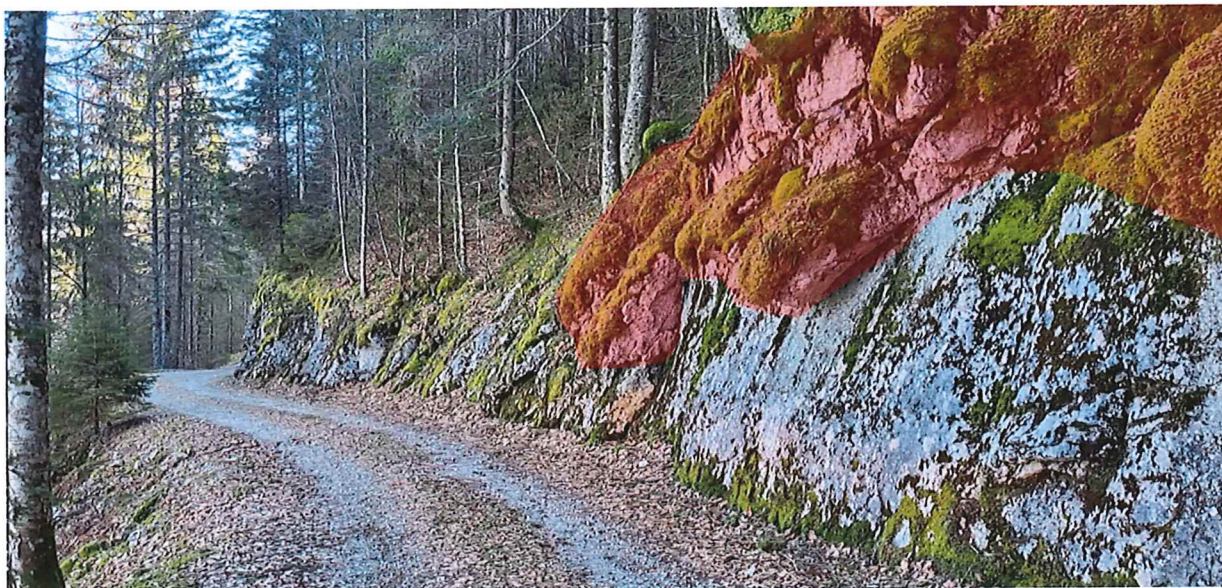


Zone ponctuelle nécessitant un agrandissement via la reprise de la roche en talus amont pour la création d'une place à bois (volume moyen des matériaux à reprendre estimé à env. 5m³/ml) ; Illex 04.2024



Profil-type des travaux de reprise de roche prévus sur le chemin (volume moy. 1 à 8m³/ml) ; Illex 04.2024

Tronçon du secteur 3



Exemple de zone de roche devant être reprise pour des aspects sécuritaires (volume moyen des matériaux à reprendre estimé entre 1-3m³/ml); Ilex-04.2024

Contraintes environnementales

Le tronçon de la route à Dominique se situe en zone de protection des eaux S2 et S3, ce qui implique un suivi hydrogéologique des travaux avec la surveillance des captages d'eau potable de Culliairy et de la Râpe durant l'entier des travaux. Un rapport succinct de la surveillance hydrogéologique sera transmis à la DGE-Eaux souterraines à l'issue des travaux.

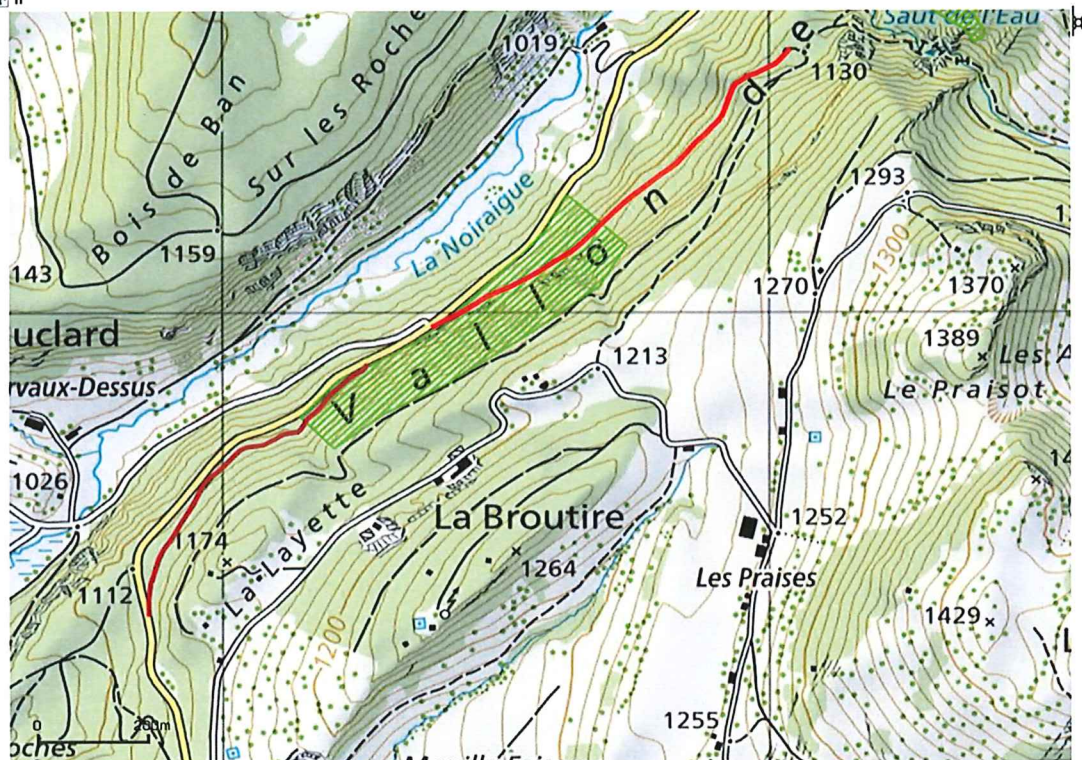
Plusieurs conditions particulières ont été intégrées dans les appels d'offres, notamment le stationnement des véhicules et engins de chantier en dehors de la zone de protection ou sur des places sécurisées durant la nuit et les week-ends. Les engins seront également équipés d'huiles biodégradables dans les circuits hydrauliques.



Extrait du guichet cartographique du canton avec indication des secteurs de protection des eaux S2 et S3; 07.2024

3. Rénovation et élargissement de la route du Saut de l'Eau

D'une longueur cumulée de 1'565 m, les 2 tronçons du chemin forestier du Saut de l'Eau sont constitués d'un revêtement en matériau gravelé. Ce chemin est une desserte d'utilité forestière et permet de desservir une surface de plus de 26 ha de forêts de production et de protection.



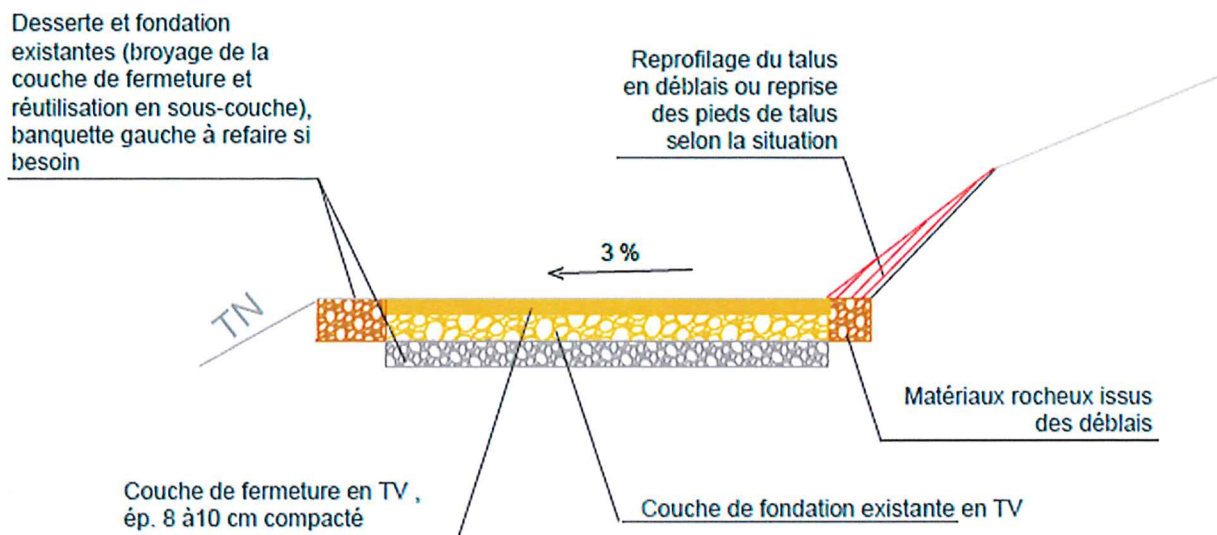
Carte indicative des 2 tronçons constituant la route du Saut de l'Eau, guichet cartographique du canton de Vaud

La route du Saut de l'Eau possède un revêtement en grave qui présente une usure de sa couche de roulement et une légère déformation du coffre. Ce chemin présente des secteurs en forte pente avec un gabarit rétréci à la suite des éboulis répétés des talus amont. Les pieds de talus seront repris afin d'apporter un fruit et un gabarit suffisant pour permettre aux engins forestiers de circuler de manière sécurisée.

De plus, suite à la demande de la Direction générale des routes et de la Mobilité (DGMR), des mesures de circulation seront mises en place afin d'améliorer la sécurité des usagers de ce chemin. Il s'agit notamment de la pose de miroirs et de panneaux de signalisation.



Tronçon du chemin du Saut de l'Eau présentant un éboulis de la paroi amont, illex 2023



V. Procédure et planning prévisionnels

La chronologie du projet et l'état d'avancement des étapes sont détaillés ci-après.

Phases déjà réalisées

1. Elaboration des avant-projets de rénovation de la desserte forestière
2. Consultation des services et mise à l'enquête - Permis de construire délivrés fin 2025
3. Appel d'offres pour un marché de construction en procédure ouverte – analyse des dossiers terminée – en attente du préavis pour validation de l'adjudication

Phases en cours

4. Demande d'octroi de subventionnement par la DGE-Forêt
5. Votation du préavis municipal

Phases à venir

6. Octroi des subventions et autorisations de mise en chantier des travaux
7. Réalisation des travaux

Pour la route du Mont de Baulmes, les travaux seront planifiés entre le 19 octobre 2026 et le 16 avril 2027 afin de garantir l'exploitation du chalet restaurant du Mont de Baulmes.

VI. Coûts

Travaux d'élargissement et de rénovation de la route du Mont de Baulmes	Chf	670'000.--
Travaux d'élargissement et de rénovation de la route à Dominique	Chf	420'000.--
Travaux d'élargissement et de rénovation du chemin du Saut de l'Eau	Chf	220'000.--
Honoraires d'ingénieurs (appels d'offres, direction des travaux et suivi hydrogéologique)	Chf	90'000.--
Divers et imprévus (10%)	Chf	140'000.--
Total	Chf	1'540'000.--
TVA 8,1 %	Chf	125'000.--
Total TTC	Chf	1'665'000.--

Subventions

Ces travaux de réfection des chemins en améliorations foncières sont éligibles à un subventionnement de la part du Canton et de la Confédération. Un taux de 60% est appliqué, représentant un montant estimé à Chf 1'000'000.-- TTC. Le taux est inférieur aux 70% usuels, il est lié à l'utilisation mixte de la route du Mont de Baulmes qui dessert les forêts et pâturages mais également le restaurant. Cette dernière partie n'étant pas subventionnable, le taux pour cette route a été réduit à 56%. Il est en revanche de 70% pour la route à Dominique et le chemin du Saut de l'Eau. Le solde à la charge de la commune est estimé à Chf 665'000.-- TTC.

Financement selon les normes MCH2

Selon les principes MCH2, la comptabilisation des factures de ce préavis passe par les comptes des investissements – 61502.5017 (Mont de Baulmes) et 82002.5013 (Route à Dominique et Saut de l'Eau) qui sera porté à la fin de l'exercice sur le compte au bilan 1407.26.04 le temps des travaux. Dès le début de l'amortissement, ce préavis portera le compte 1401.26.04 au bilan. La durée d'amortissement est fixée à 40 ans dès la 1^{ère} année qui suit son utilisation en respectant la réglementation de MCH2.

L'influence sur le budget de l'investissement de Chf 665'000 (net de subventions) sera de l'ordre de Chf 29'930.-- la première année en tenant compte des intérêts 2.0 % et de l'amortissement de l'emprunt. Réparti sur 40 ans, le coût annuel représente Chf 24'310.-- avec une annuité constante, soit Chf 972'400.-- après 40 ans

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

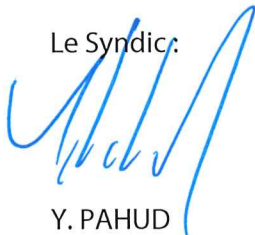
sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- d'autoriser la Municipalité à procéder ;
- d'accorder le crédit nécessaire total de Chf 1'665'000.-- TTC. Les comptes d'investissement 61502.5017 et 82002.5013 sont ouverts à cet effet ;
- de financer ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment dans le cadre du plafond d'emprunts de la législature en cours

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic:


Y. PAHUD



Le Secrétaire :


S. CHAMPOD

Délégué municipal : M. Lionel-Numa Pesenti